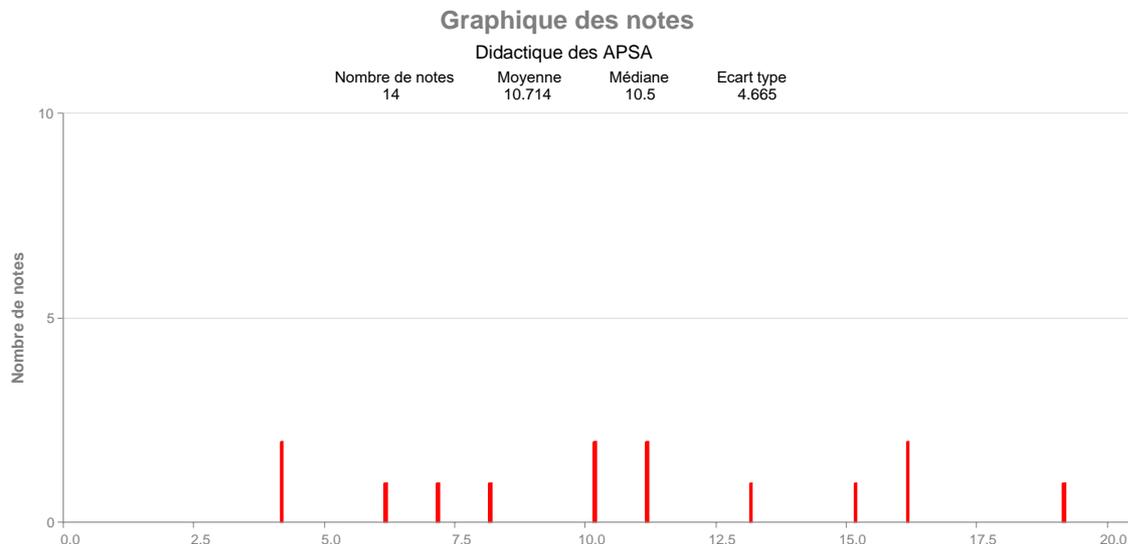


# Rapport de jury Épreuve de Didactique des APSA

## I – Statistiques



Le nombre de candidats ne permet pas d’avoir une perception fine des notes attribuées. Le positionnement des prestations les unes par rapport aux autres reste significatif, mais il serait maladroit d’en avoir une analyse plus poussée.

## II – Rapport

### 1. Présentation globale

Dans le cadre du rapport de jury de l’épreuve d’Oral de Didactique des APSA, un certain nombre d’éléments sont à rappeler.

Cette session est notable par rapport au nombre faible de candidats retenus pour la session des oraux. La distribution des écrits montrait une marche de notes assez importante qui ne permettait pas vraiment aux candidats de jouer pour le classement final dès lors que nous dépassions le 14<sup>e</sup> admissible. Tous ont pu passer sur la même journée avec des jurys croisés, permettant d’éviter que ceux qui avaient intégré le département 2SEP sur dossier l’année précédente soient en présence d’un enseignant de l’école. L’année précédente, nous avons remarqué que les candidat-e-s semblaient affectés par le COVID, laissant craindre que la réduction des interactions entre les enseignants et les étudiants durant les deux dernières années ait rendu les échanges plus difficiles. Si cette hypothèse s’était avérée correcte, rien ne permet de le pointer aussi clairement cette année. Cependant, nous retrouvons l’hypothèse taxant une partie des candidats de frileux. La perception très forte du cadre de traitement de la question laisse transparaître la peur d’être hors-sujet. L’effet résultant donne l’impression d’un bridage de la réflexion ou d’un traitement parcellaire car non problématisé. Pour des candidats de niveau Licence, c’est totalement understandable, mais nous les encourageons à suivre peut-être un peu plus la pertinence de leur réflexion et un peu moins la rigueur de leur méthode.

Cependant, et même si nous restons prudents dans nos conclusions au regard du nombre de candidats, il semble qu'il y ait un effet APSA non-négligeable. Les choix opérés par les UFR de réduire les formations complètes en technologie et didactique des APSA pour aller faire des profils plus ciblés pourraient affecter les connaissances des étudiants dans ce champ. Toujours est-il que cette tendance remarquée depuis quelques années semble prendre une proportion importante qui – pour des soucis d'équité – nous pousse à revoir le mode d'appréhension de cette épreuve.

## **NOUS VOUS CONSEILLONS VIVEMENT DE VOIR LES AMÉNAGEMENTS QUI SERONT DEVELOPPÉS au sein de la note méthodologique.**

### **2. Précision sur les prestations des candidates et candidats :**

Si les notes rendent compte d'une qualité générale des candidats, nous voulons profiter de celle-ci pour mettre en avant des points d'attention :

- Gestion du temps :
  - Une grande majorité des candidats respecte les temps de réponse. En effet, le découpage en différentes tranches montre une capacité à trouver le bon compromis, pour permettre une réponse adaptée, entre une pensée ouverte et un esprit de synthèse ;
  - Pour autant, la gestion de ce temps octroie davantage de temps à la définition préalable des termes – parfois inadaptée – plutôt qu'à la réponse au sujet à proprement parler. Nous retrouvons donc des éléments identifiés dans le rapport de jury 2021 : « Il est par exemple inutile de proposer des définitions générales de la didactique ou de l'APSA ; il est préférable d'entrer très vite dans le sujet. »
- Réponse à la question :
  - L'aptitude à saisir l'attendu global des questions est présente dans une majorité des entretiens, mais elle reste souvent à renforcer. L'appréhension pleine et entière de la question reste un conseil que nous donnerions. Si les candidats semblent toujours bien préparés (sauf exception), ce travail préalable doit permettre de donner une base stable à la suite de l'échange et non un espace de réflexion sur lequel se recroqueviller. Il faut rester lucide sur la question initiale pour toujours être capable d'investir, dans le respect du sujet, le champ de questionnement développé avec le jury ensuite ;
  - Pour autant, en accord avec les rapports 2021 et 2022, il semble que les candidats aient réduit la tendance visant à proposer des situations d'apprentissage quand celles-ci n'étaient pas demandées. Il demeure, une fois de plus, que le temps imparti à des choses non demandées, ou à des informations non réutilisées ensuite, empêche le candidat de démontrer toutes ses qualités de réflexion. Nous réitérons le principe premier : répondre au sujet, rien que le sujet mais tout le sujet !
  - Dans la construction de l'épreuve, la note finale résulte d'une considération globale de la prestation et nullement d'un ensemble de points obtenus à chaque étape. L'idée du sujet traité, même à l'occasion de son dépassement, doit rester présente dans les réponses du candidat, sauf si le jury l'invite à s'en extraire. Une fois de plus, cet oral est à considérer sous la forme d'un dialogue dynamique.
- Champ de connaissance par APSA :
  - Les candidats font preuve d'une connaissance des APSA relativement fragile. En certaines occasions, la démonstration se transforme en un catalogue de connaissances. On rejoint ici les éléments mis à l'index dans les points précédents : risque de sortir du sujet, risque de passer un temps trop important sur des détails peu signifiants, risque de se perdre dans une multiplication des annonces qui vont être faites plutôt que de les faire. La rigueur doit être plus au niveau de la pensée qu'au niveau de la forme ;
  - L'ouverture de la réflexion sur les familles de pratique, par-delà l'APSA tirée au sort, pourrait être davantage préparée. Il semblerait que le changement de focale, du football au volley-ball, de la danse à l'art du cirque, etc. soit l'objet de décrochage quant à la ligne d'analyse proposée par le sujet.
  - La capacité des candidats à identifier d'où ils parlent (entraîneur, enseignant, ...) se fait de plus en plus positivement sentir. Pour autant, et nous avons conscience de la difficulté que cela représente, appréhender la question posée au prisme du chercheur en Sciences de la Vie & de la Santé ou en Sciences Humaines & Sociales demeure un exercice délicat.

- Présentation de la motivation :
  - o Les candidats semblent avoir une connaissance effective du plan de formation et des laboratoires d'appui. Pour autant, la connaissance reste parfois un peu formelle. *A noter que le plan de formation a bougé en 2022 et que les changements de maquettes se jouent tous les 5 ans.*
  - o Une expression souvent appréciable, qu'il s'agisse d'une clarté dans les propos, d'une justesse dans les termes employés ou dans l'attitude d'une manière générale.

### 3. Échelonnement des candidats.

Nous retrouvons – encore – les éléments de 2018.

#### • Profil 1.

L'exposé ne répond pas à la question posée. Lors de l'entretien, les connaissances sur l'APSA apparaissent anecdotiques. Les différents contextes d'intervention sur la motricité ne sont pas identifiés. Le projet personnel du candidat est jugé incompatible avec le projet de formation du département 2SEP.

#### • Profil 2.

L'exposé répond à la question initiale de façon formelle et descriptive. Les cadres d'analyse de la motricité sont plaqués et peu maîtrisés. Les connaissances sur l'APSA peinent à se décliner à différents niveaux de pratique ou dans des situations de transformation de la motricité. Les contextes d'intervention sont identifiés de façon souvent caricaturale. Le projet personnel s'inscrit globalement dans le projet de formation du département sans que ce dernier ne soit réellement connu.

#### • Profil 3.

L'exposé répond précisément à la question posée en mobilisant des cadres d'analyse fonctionnels de la motricité. L'analyse explicative de la motricité éclaire de façon pertinente les conduites typiques à différents niveaux et/ou les situations de transformation de la motricité proposées. Les contextes d'intervention sont identifiés et différenciés.

Le projet personnel apparaît cohérent avec le projet de formation du département qui est précisément connu.

#### • Profil 4.

L'exposé répond précisément à la question posée en mobilisant des cadres d'analyse fonctionnels de la motricité, référencés et situés. Lors de l'entretien ces cadres sont exploités judicieusement pour justifier et approfondir les propositions.

Les contextes d'intervention sont envisagés dans leurs spécificités et les relations qu'ils entretiennent sont questionnées.

Le projet personnel apparaît singulier et intégré à la spécificité du projet de formation du département.

### 4. Les conseils aux candidats.

Nous retrouvons une fois de plus les éléments des rapports précédents, proposant les candidats à se préparer dans le sens :

- D'une réponse claire et **pleinement** sur le sujet ;
- D'une connaissance **dynamique et contextualisée** des APSA proposées au regard **d'un dialogue** constructif avec le jury ;
- D'une argumentation qui dépasse la présentation de connaissances, méthodiquement accumulées, pour **mettre en avant les logiques complexes** sous-jacentes à la réponse à la question posée ;
- D'une analyse plus fine et **plus personnelle** de leur motivation pour sortir d'un discours récurrent, et donc moins probant, concernant le double parcours agrégation d'EPS – thèse.